

PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière de la Régie du parc régional Massawippi
à la salle du conseil de la Municipalité d'Ayer's Cliff
située au 958 rue Main
le 19 octobre 2010 à 17 h 30.

Sont présents :

M. Pierre A. Levac, président	Canton de Hatley
M. Alec van Zuiden, maire	Ayer's Cliff
M. Jacques Demers, maire	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Jacques de Léséleuc, maire	Hatley

Mme Liane Breton d.g.	Canton de Hatley
Mme Ghislaine Poulin Doherty, d.g.	Ayer's Cliff
M. Serge Caron, d.g.	Sainte-Catherine-de-Hatley
M. Léonard Castagner, d.g.	North Hatley
M. Roland Gascon, d.g.	Hatley

Absent:

M. Michael Page, maire	North Hatley
------------------------	--------------

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 août 2010
4. Suites au procès-verbal du 12 août 2010
5. Période de questions des visiteurs
6. Création d'une régie incendie
7. Dépôt des activités financières
8. Comptes payables
9. Correspondance
10. Divers
11. Prochaine assemblée
12. Fermeture de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est dirigée par le président de l'assemblée et celui-ci ayant constaté le quorum, il ouvre la session à 17 h 30.

10-10-19.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DEMERS

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour est adopté en laissant le point « Divers » ouvert et le point 6 est enlevé de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AOÛT 2010

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DE LESÉLEUC

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de l'assemblée du 12 août 2010 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.04

SUITES AU PROCÈS-VERBAL DU 12 AOÛT 2010

Aucune suite

10-10-19.05

PÉRIODE DE QUESTION DES VISITEURS

Messieurs Raymond Banham et Hubert Lavigne sont présents.

Monsieur Banham demande des explications quant au niveau du lac et certain questionnement relatif au chiffre maintenu dudit niveau et des demandes de spécifications quant à la passe à poisson.

Monsieur Lavigne informe le conseil d'administration que les travaux au barrage auraient du avoir été fait plus tôt et que lors des dernières pluies son terrain a été très endommagé.

10-10-19.06

CRÉATION D'UNE RÉGIE INCENDIE

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DE LÉSÉLEUC**

ET RÉSOLU D'enlever ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.07

DÉPÔT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La secrétaire-trésorière dépose la situation budgétaire au 30 septembre 2010

10-10-19.08

COMPTES PAYABLES

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil d'administration

LES CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201000025 À 20100029	<u>17 519,85 \$</u>
Total	17 519,85 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes jusqu'au 20 octobre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.09

CORRESPONDANCE

Armature Sherbrooke inc.
Centre d'expertise hydrique lettre 21 juillet et facture 12 août
Mp Eco premier décompte
MAMROT

10-10-19.10

**DIVERS – CRÉATION D'UN COMITÉ DE GESTION CONSULTATIF
DU BARRAGE MASSAWIPPI**

ATTENDU QU'il est souhaitable de créer un comité consultatif de gestion relatif à la gestion du barrage Massawippi;

ATTENDU QUE la Régie doit mandater certains de ses membres comme responsable de ce comité;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE Monsieur Jacques de Léséleuc assume la présidence de ce comité et Messieurs, Pierre A. Levac président de la Régie et Léonard Castagner directeur général du village de North Hatley soient mandatés afin de mettre en force le comité consultatif de gestion;

ET RÉSOLU QUE les associations soient représentées par un de leurs membres ainsi que des représentants des ministères reliés aux problématiques de barrages et certains citoyens ciblés s'assurant ainsi qu'il y ait au minimum un citoyen par municipalité membre de la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.11

AFFECTION DU SURPLUS

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR ALEC VAN ZUIDEN**

ET RÉSOLU QUE la somme de 60 000 \$ du surplus cumulé soit affectée pour l'année 2011 à la réfection du barrage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.12

REDEVANCE POSTES DE LAVAGE RÈGLEMENT MOULES ZÉBRÉES

ATTENDU QUE la Régie désire augmenter la ristourne pour les frais de gestion des postes de lavage vus que ceux-ci sont insuffisants pour une saine gestion;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DEMERS**

ET RÉSOLU QUE la ristourne des frais de gestion des postes de lavage pour la municipalité d'Ayer's Cliff soit augmentée à 17,5 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-10-19.13

PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra au bureau de la municipalité de North Hatley le 7 décembre à 17 h 30.

10-10-19.14

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques Demers propose la fermeture de l'assemblée à 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Pierre A. Levac, président de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Pierre A. Levac
Président

Liane Breton
Secrétaire-trésorière